

EN DIRECT DES SYNDICATS

FO Métaux — Manitou group : +2.7 % d'augmentation générale des salaires en 2019

Les négociations annuelles obligatoires centrales viennent de s'achever au sein de Manitou Group, pour l'ensemble des sites de l'entreprise dont deux sont situés en Maine-et-Loire (Beaupréau et Candé) un en Loire-Atlantique Ancenis, la maison mère) et un quatrième en Ile et Vilaine (Laillé).

Force Ouvrière, syndicat largement majoritaire dans l'entreprise, a signé l'accord salarial

Vendredi 9 novembre, un mois après l'ouverture des négociations, la section FO de Manitou Group a signé l'accord salarial 2019, conformément au mandat donné par l'assemblée générale des syndiqués et des sympathisants réunie le 6 novembre.

Pourtant, à l'issue des 3 réunions de négociations programmées par la direction, cet accord était loin d'être finalisé, la politique salariale de Ma-

nitou se limitant à un accord pour les cadres seulement.

Favorables à une égalité de traitement entre tous les salariés, les camarades de FO ont alors insisté pour que se tienne une 4ème séance de négociations, afin d'élargir cet accord à l'ensemble du personnel.

Ils ont obtenu satisfaction pour tous les salariés, en mettant au centre de leurs revendications les augmentations générales :

- +2,7 % d'AG pour les non-cadres ;
- +1,8 % d'AG pour les cadres.

Sur la question de l'emploi, l'accord garantit la création au minimum de 50 CDI en production et le remplacement de tous les départs directs et indirects.

Augmentation générale des salaires au 1er janvier 2019

Une enveloppe à hauteur de 3,2 % de la masse salariale avec :

- 2,7 % d'augmentation générale pour les noncadres (Ouvrier, ETD et Agent de Maîtrise).
- 1,8 % d'augmentation générale

pour les cadres, le solde étant distribué en augmentations individuelles (AI) et augmentations individuelles obligatoires (AIO).

Revalorisation des primes de 2,7 % au 1er janvier 2018, à l'exception de :

- La prime de transport qui est revalorisée de 5 % avec en plus la création d'une tranche supplémentaire à 5 €/jour pour les salariés dont le domicile est éloigné de plus de 60 km de leur lieu de travail.

L'accord apporte d'autres avancées :

- Le paiement des heures supplémentaires des ETD dès la 1ère heure.
- Pour les cadres, passage de 3 jours de congés annuels au titre de l'ancienneté à 5 jours, un 4ème jour à 15 ans d'ancienneté (en 2019) et un 5ème jour à 25 ans (en 2020).
- Un abondement à 40 % (actuellement 30 %) des jours de CET transférés sur le PERCO.

FO Pôle Emploi Pays de la Loire — Assemblée générale massive le 6 novembre 2018

Le 6 novembre dernier, la section Pôle Emploi des Pays de la Loire a tenu à Nantes son assemblée générale annuelle. Cette dernière a réuni près de 250 militants, qui ont adopté à l'unanimité le rapport d'activité 2017-2018, le rapport de syndicalisation au 31 décembre 2017, ainsi que la résolution générale.

Extrait de la résolution générale adoptée à l'unanimité

L'Assemblée générale réprovoque la politique de casse de notre Institution, qui va, entre autres, à l'encontre des 6 611 600 demandeurs d'emploi inscrits.

D'autant que le remplacement de la cotisation par l'impôt, alors que Pôle Emploi est financé à hauteur de 70 % de son budget par l'Unédic, ne peut que faire peser toutes les inquiétudes sur le maintien de ce dernier à hauteur des besoins.



Salariées de Pôle Emploi dans la manifestation du 14 décembre à Angers

EN DIRECT DES SYNDICATS

L'Assemblée générale dénonce la suppression annoncée de 800 postes équivalents temps plein (ETP) annoncée pour l'an prochain, après les 297 de cette année. Ces suppressions ne feront qu'accroître nos difficultés, sachant que CAP 2022 en prévoit au moins 4 000 d'ici 3 ans.

L'Assemblée générale, consciente que ces suppressions ne sont en fait que la face émergée de l'iceberg, affirme que ce sont les survivants, et de l'Assurance Chômage, et du Service public de l'Emploi dans leur ensemble qui sont en jeu. Ainsi l'Assemblée générale mandate le conseil syndical pour

travailler à la préparation de toute action utile et efficace pour mettre un coup d'arrêt à ces politiques auxquelles l'ensemble des salariés est confronté. Ceci passera de fait par une action interprofessionnelle d'ampleur.»

Grève massive et assemblée générale à la CPAM et à la CAF d'Angers

Le 18 décembre, 90 salariés de la CPAM et de la CAF de Maine-et-Loire se sont réunis en Assemblée générale à l'appel des syndicats FO et CGT dans le cadre de la grève initiée par les Fédérations FO, CGT, SUD, CGC, CFTC.

La discussion a permis de revenir largement sur l'urgence qui existe à voir satisfaites les revendications des agents de sécurité sociale dans un contexte où les annonces de Macron du 10 décembre ne répondent en rien aux préoccupations des salariés de ce pays, mais démontrent dans le même temps qu'une brèche est ouverte pour faire reculer le gouvernement et

l'emporter.

Les salariés présents ont donné mandat aux organisations syndicales FO et CGT d'établir un compte-rendu de l'AG en y intégrant une pétition à faire signer par les collègues des organismes de sécurité sociale du 49, revendiquant :

- Une prime de 1000 € pour tous tout de suite!
- L'augmentation significative de la valeur du point et le salaire minimum professionnel garanti à 2000 € bruts.
- L'attribution de mesures immédiates pour tous les salariés en rattrapage de la perte du pouvoir d'achat.

- L'arrêt des suppressions de postes et le remplacement de tous les départs par des embauches en CDI.
- Le maintien de la CCN, de tous les accords, droits et acquis notamment sur la RTT et les horaires variables.
- La mise en place d'une classification qui permette un véritable déroulement de carrière, la reconnaissance des compétences, des qualifications et des diplômes.

Cette pétition devra être portée en délégation aux différentes directions des caisses.

Caf d'Angers : Succès de FO aux élections professionnelles.

Lors de la fusion des CAF d'Angers et Cholet en 2011, l'apport massif de voix à la CFDT avait permis à ce syndicat d'atteindre près de 70 % des suffrages.

La section syndicale a centré l'essentiel de sa campagne électorale autour d'un thème : la défense des garanties collectives. En effet, l'UCANSS¹, en application des or-

¹ Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale. Cet organe remplit le rôle, à la Sécurité sociale, de fédération d'employeur. C'est en son sein que se

donnances Macron, tente de transférer ses prérogatives aux organismes.

Mais surtout la section s'appuyait sur une campagne active de développement du syndicat et d'intervention sur toutes les questions collectives et individuelles (respect

négoce l'ensemble des questions relatives au contrat de travail — conventions collectives, salaires, classification, accords collectifs intéressant l'ensemble du personnel des organismes de sécurité sociale.

de la convention collective, heures supplémentaires, conditions de travail...)

Le résultat est spectaculaire : en 7 ans, Force Ouvrière, malgré la baisse des effectifs (18 inscrits en moins), gagne 28 voix (+ 16,8 %) entre 2011 et 2018 lorsque la CFDT en perd 90. La progression de FO se fait essentiellement dans le collège employés : 53,6 % (+36 voix, +21,8 % comparé à 2011)

Bravo à nos camarades!

Elections professionnelles à la CAF de l'Anjou

Comparaisons 2011 - 2014 - 2018

(2011 correspond à l'année de la fusion Angers Cholet)

Tous collèges	CE Titulaires 2011			CE Titulaires 2014			CSE Titulaires 2018			Voix		Points de %		
	Inscrits	Votants	B & N	Exprimés	Suf.	%	Elu(s)	Suf.	%	Elu(s)	2018/2014	2018/2011	2018/2014	2018/2011
Inscrits	430			431			412				-19	-18		
Votants	361	84,0%		364	84,5%		299	72,6%			-62	-65	-11,9%	-11,4%
B & N	12			10			12							
Exprimés	349			354			287				-67	-62		
	Suf.	%	Elu(s)	Suf.	%	Elu(s)	Suf.	%	Elu(s)					
FO	114	32,7%	1	107	30,2%	2	142	49,5%	5	35	28	19,3%	16,8%	
CGT	0	0,0%	0	39	11,0%	0	0	0,0%	0	-39	0	-11,0%	0	
CFDT	235	67,3%	5	208	58,8%	4	145	50,5%	6	-63	-90	-8,2%	-16,8%	

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Un article du Courrier de l'Ouest

La presse locale ne nous a guère habitués à une quelconque mansuétude à l'égard de notre organisation syndicale. À l'inverse, il nous a toujours été difficile d'y faire paraître nos communiqués, alors même que d'autres organisations, en particulier la CFDT, y avaient un accès facile.

Il faut croire que ces élections professionnelles au sein des trois versants de la fonction ont suffisamment modifié le paysage syndical dans notre département pour que cela fasse l'objet d'un article conséquent — et pour une fois d'une indiscutable objectivité — dans « Le Courrier de l'Ouest ».

La rédaction du Combat Social FO 49 a donc décidé de le publier dans son intégralité.

Le **Courrier**
de l'ouest

11/12/2018

Cartes rebattues dans la fonction publique

Les fonctionnaires ont voté jusqu'à jeudi pour élire leurs représentants syndicaux. Tour d'horizon des premiers points chauds, avant l'annonce officielle des résultats aujourd'hui.

FO crée la surprise au CHU...

Le principal coup d'éclat de ces élections vient du CHU d'Angers, principal employeur public du département, où Force Ouvrière arrive en tête avec 31 % des voix, alors qu'elle était dernière lors du précédent vote, en 2014. Leader historique, la CFDT tombe à 22,2 % des suffrages, contre 37 % il y a quatre ans.

Pour Emmanuel Dubourg, secrétaire FO à l'hôpital, ce revirement est « clairement l'expression d'un rejet des mesures d'économie » lancées depuis le mois de mai. « C'est la preuve que les collègues en ont marre de la dégradation des conditions de travail et des suppressions de postes », ajoute-t-il, rappelant que « FO s'est battue contre ce plan dès le début aux côtés de la CGT et Sud », tandis que « la CFDT n'a eu de cesse de cautionner les projets de la direction. »

Une véritable déception pour Antoine Lelarge, secrétaire départemental du syndicat : « On a fait un vrai travail de terrain avec des enquêtes et de la présence de proximité. Oui, c'est une mauvaise surprise ».

... Et au Césame

« C'est historique ! » Catherine Ro-



Manifestation du 5 avril 2018 contre le plan d'économie au CHU d'Angers.

chard, secrétaire de Force Ouvrière en Maine-et-Loire, salue avec enthousiasme la victoire de son organisation au Centre de santé mentale angevin. FO passe pour la première fois devant la CGT, avec 307 voix contre 296. Depuis le temps que ces deux-là se tirent la bourre...

« On n'était jamais très loin derrière, alors on ne boude pas notre plaisir », se satisfait Jean-Jacques Péaud, responsable FO au Césame. Selon lui, cette victoire réside dans un certain renouvellement des générations, qui a donné lieu à de nouvelles adhésions. Mais pas seulement : « On récolte les fruits de notre indépendance politique. Ceux qui ont appelé à voter pour Emmanuel Macron au deuxième tour de la présidentielle s'en mordent

les doigts aujourd'hui ». Un message direct à son rival.

La CFDT recule à l'agglomération

Pour la première fois, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole votaient pour un comité technique commun. Important, puisque cette instance permet de calculer la représentativité syndicale. Tout en conservant sa première place, la CFDT perd du terrain. Elle obtient 31,72 % des suffrages, contre 35 % et 39,8 % à la Ville et à l'agglomération il y a quatre ans.

À l'inverse, la CGT progresse à 26,71 % et gagne un siège, suivie de très près par FO (23,73 %). « Les fonctionnaires de catégorie C se sont davantage mobilisés, parce qu'on est allé les cher-

cher », avance Manuel Guérin, élu cégétiste. Il ajoute : « Depuis quatre ans, on a été là pour soutenir les agents pendant la réorganisation des services. Ça a payé ».

Les petites collectivités aussi

Les collectivités territoriales de moins de 50 salariés ont placé la CFDT en tête de leur comité technique en Maine-et-Loire avec 340 voix, contre 263 à la CFTC, 138 à Sud et 123 à FO.

Podium chamboulé à la prison

Sans surprise, l'UFAP conserve son leadership à la prison d'Angers, avec 49 voix sur 98. Mais la deuxième place revient à un syndicat qui avait disparu de l'établissement depuis vingt ans : Force Ouvrière perce avec 40 suffrages, suivi de très loin par le SPS (6 voix), la CFDT (2 voix) et la FSU (1 voix). Là encore, le responsable FO Rudy Coquin veut y voir « un vote sanction » contre l'UFAP, signataire d'un accord avec le ministère de la Justice en janvier dernier après deux semaines de blocages pour exiger des moyens.

FO l'emporte dans la police

Comme au niveau national, Force Ouvrière a remporté la mise dans la police, avec 52,32 % des voix en Maine-et-Loire. Elle devient la première force du secteur, loin devant Alliance (37,98 %). Même si ce dernier chiffre mérite encore d'être affiné.

Chloé BOSSARD

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Fonction publique hospitalière :

Force Ouvrière, premier syndicat au CHU, premier syndicat au CESAME, premier syndicat dans la fonction publique hospitalière dans le Maine et Loire et la région des Pays de la Loire.

Emmanuel Dubourg (à droite), et Benjamin Delrue (à gauche), respectivement secrétaire et secrétaire adjoint du syndicat FO du CHU, à la CA de l'UD du 10 décembre



Éclatante victoire de FO au CHU d'Angers

Comme le note la journaliste du "Courrier de l'Ouest", dans l'article reproduit ci-contre, les résultats de nos camarades du CHU sont remarquables. Pour Emmanuel Dubourg, secrétaire général du syndicat FO du CHU, ce "résultat historique" où FO passe de la cinquième (la dernière) à la première place entre 2014 et 2018 "vient concrétiser quatre années de défense des revendications. Qu'il s'agisse de questions individuelles ou collectives, ce que nous mettons en avant, c'est la défense des revendications hors toute autre considération. Ainsi, alors que la direction tente d'imposer un plan d'économies de 16 millions d'euros, avec ce que cela suppose comme suppressions de postes et dégradations des conditions de travail, nous nous y sommes opposés depuis le départ, ce qui n'a pas été le cas de la CFDT".

Commentant le fait qu'à l'échelle nationale, Force Ouvrière se bat partout pour la défense du service public hospitalier, Emmanuel Dubourg poursuit : "Angers n'est pas un phénomène isolé. À l'échelle nationale, FO est passée seconde organisation dans la

santé publique, devant la CFDT." Puis il ajoute : "Notre succès, nous l'avons conquis au quotidien, en étant au plus près des agents, sur chaque question individuelle, sur chaque problème au sein d'un service, sur chaque revendication intéressante telle ou telle catégorie, comme par exemple les contractuels, ou l'ensemble d'entre elles et enfin sur des questions essentielles comme les revendications salariales ou la défense des services publics. Nous avons mis en application ce conseil de Fernand Pelloutier qui invite ses camarades à reprendre au quotidien, "impassibles, la besogne syndicale, obscure, mais féconde". C'est ainsi qu'au CHU d'Angers, nous avons multiplié par 4,5 notre nombre d'adhérents. La progression du nombre de votants¹, il n'y a pas d'autre secret à notre réussite."

¹ Cahier des votants : Les camarades du CHU ont listé, nominativement, les salariés du CHU susceptible de voter FO. Chaque membre du conseil syndical et du bureau étant chargé d'organiser la discussion avec une liste de collègues.

Elections au CHU d'Angers. Résultats au Comité Technique d'Etablissement

CHU	inscrits CTE	votants	Participation	exprimés	FO		CGT		CFDT		SUD		CFTC	
2014	5272	1678	31,8%	1628	169	10,4%	310	19,0%	595	36,5%	369	22,7%	185	11,4%
2018	5161	1667	32,3%	1643	510	31,0%	227	13,8%	364	22,2%	354	21,5%	188	11,4%
Variations					341	20,7%	-83	-5,2%	-231	-14,4%	-15	-1,1%	3	0,1%
Progression du nombre de voix					202%		-27%		-39%		-4%		2%	

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

FO devient le premier syndicat au CESAME

Le syndicat FO du Cesame devient premier syndicat de l'établissement.

Nos camarades, qui combattent depuis des années l'assèchement budgétaire auquel sont soumis, en particulier, les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, re-

cueillent les fruits de leurs efforts.

Malgré un léger recul de la participation (34 votants de moins par rapport à 2014), FORCE OUVRIÈRE progresse et gagne 4,64 % des suffrages exprimés au CTE devenant la première organisation avec 50,91 % des voix.

Au total des 4 scrutins (C.A.P.L, C.A.P.D, C.T.E, et C.C.P) FORCE OUVRIÈRE cumule 849 suffrages.

Force Ouvrière est désormais la première organisation syndicale dans l'établissement!

CESAME	inscrits CTE	votants	Participation	exprimés	FO		CGT	
					voix	%	voix	%
2014	1245	649	52,1%	644	298	46,3%	346	53,7%
2018	1256	615	49,0%	603	307	50,9%	296	49,1%
Variations					9	4,6%	-50	-4,6%
Progression du nombre de voix					3%		-14%	

Les autres résultats dans la fonction publique hospitalière

Force ouvrière prend la première place dans la fonction publique hospitalière en Maine et Loire

Etablissements de plus de 50 agents (où FO est présent seulement)	inscrits	votants	exprimés	FO		CGT		CFDT		SUD		CFTC	
CH Saumur 2014	947	476	472	127	26,9%	53	11,2%	162	34,3%	130	27,5%		
CH Saumur 2018	916	418	404	104	25,7%	32	7,9%	115	28,5%	153	37,9%		
Hôpital local Baugé beaufort 2014	469	312	302	115	38,1%			187	61,9%				
Hôpital local Baugé beaufort 2018	447	281	274	99	36,1%			175	63,9%				
St Nicolas 2018 (FO absent en 2014)	390	185	176	69	39,2%	107	60,8%						
Res Val d'Oudon 2014	231	128	114	114	100,0%								
Res Val d'Oudon 2018	236	120	103	103	100,0%								
HL CHALONNES 2014	222	129	123	85	69,1%					38	30,9%		
HL CHALONNES 2018	219	111	109	74	67,9%					35	32,1%		
St Exupéry 2014	186	135	132	30	22,7%					102	77,3%		
St Exupéry 2018	207	126	119	45	37,8%					74	62,2%		
Ponts de cé 2018 (FO absent en 2014)	113	89	87	43	49,4%			44	50,6%				
Les Ligériennes 2018 (FO absent en 2014)	208	145	144	50	34,7%	40	27,8%	54	37,5%				
Maulévrier 2014	66	54	53	53	100,0%								
Maulévrier 2018	70	41	39	39	100,0%								
Jallais 2014	64	53	49	49	100,0%								
Jallais 2018	114	74	70	46	65,7%					24	34,3%		
Champtocé 2014	63	52	51	14	27,5%	37	72,5%						
Champtocé 2018	57	47	46	10	21,7%	19	41,3%	17	37,0%				
Trélazé 2014	69	40	40	40	100,0%								
Trélazé 2018	66	30	29	29	100,0%								
Feneu ECOUFLANT 2018 (FO absent en 2014)	96	75	72	25	34,7%			47	65,3%				
Seiches sur le loir 2014	51	45	42	42	100,0%								
Seiches sur le loir 2018	97	54	50	50	100,0%								
St Pierre Montlimart 2014	50	38	35	35	100,0%								
St Pierre Montlimart 2018	53	42	37	37	100,0%								
Les chenes du bellay 2018 (FO absent en 2014)	86	45	33	33	100,0%								

Etablissements de plus de 50 agents	inscrits	votants	exprimés	FO		CGT		CFDT		SUD		CFTC	
Total établi -50 - 2014	428	322	310	167	53,9%	52	16,8%	43	13,9%	14	4,5%	5	1,6%
Total établi -50 - 2018	92	72	45	17	37,8%	9	20,0%	11	24,4%	3	6,7%	3	6,7%

Total tous établissements 2014	11577	5059	4912	1454	29,60%	798	16,2%	1543	31,41%	812	16,5%	190	3,9%
Total tous établissements 2018	11085		5336	1680	31,48%	816	15,3%	1678	31,45%	886	16,6%	275	5,2%

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Fonction publique territoriale :

Dans des conditions difficiles FO frise la seconde place à 41 voix !

Les élections professionnelles dans la fonction publique territoriale ont été marquées par les profondes modifications imposées par la réforme territoriale dans notre département. Le nombre de communes est passé entre 2016 et 2017 de 358 à 186 !

Le regroupement des communes a ipso facto augmenté le nombre de celles comprenant plus de 50 agents, ce qui a imposé à nos camarades de chercher d'une part des implantations nouvelles, d'autre part de construire une liste pour

le "Centre de gestion" (communes de moins de 50 agents) dans des conditions fortement modifiées.

Enfin, pour couronner le tout, il y a eu en 2018 une baisse d'un peu plus de 1 300 électeurs aux comités techniques (soient 8 % en moins!), conséquence des baisses d'effectifs.

Malgré ces conditions, nos camarades ont globalement renforcé leurs positions en réalisant une progression de 1,7 % entre 2014 et 2018 et talonnant la CGT qui reste deuxième organisation dans le département.

Ainsi, pour le CT commun Angers-ville et agglomération, FO progresse de 2 %.

Les territoriaux FO ont réussi à constituer des listes dans **3 communes nouvelles** et conquis une implantation à **Montreuil-Juigné**.

Notons enfin la forte progression de FO au sein du **Conseil départemental** qui, malgré la baisse notable de participation (-210 votants), progresse aussi bien en voix (+38 voix) qu'en pourcentage (+5,5 %).

Félicitations aux camarades !

Résultats sur les collectivités où FO est présente et résultat sur l'ensemble du département

Les "divers" regroupent l'UNSA — essentiellement présente au Conseil départemental —, la CGC et d'autres listes non identifiées par le ministère

Collectivités - Elections aux Comités Techniques	Inscrits	Var. 2014/2018	Votants	Exprimés	FO		CGT		CFDT		CFTC		SUD SOL.		DIVERS (UNSA ou CGC ou Autres)	
ANGERS + Agglo 2014	4 553	-332	1 984	1 939	420	21,7%	482	24,9%	699	36,0%	156	8,0%	182	9,4%	0	0,0%
ANGERS + Agglo 2018	4 221		1 722	1 677	398	23,7%	448	26,7%	532	31,7%	159	9,5%	140	8,3%	0	0,0%
CENTRE DE GESTION 49 2014	4 624	-2 116	1 714	1 659	243	14,6%	395	23,8%	621	37,4%	400	24,1%	0	0,0%	0	0,0%
CENTRE DE GESTION 49 2018	2 508		891	864	123	14,2%	0	0,0%	340	39,4%	263	30,4%	138	16,0%	0	0,0%
ÉCOUFLANT 2014	63	-4	48	44	44	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
ÉCOUFLANT 2018	59		47	43	43	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
LOIRE-AUTHION (Commune nouvelle)	229		141	134	41	30,6%	50	37,3%	43	32,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
MAUGES-SUR-LOIRE (commune nouvelle)	252		144	137	32	23,4%	0	0,0%	105	76,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
MONTREUIL-JUIGNÉ (Pas de liste FO en 2014)	110		91	79	79	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
MÛRS-ERIGNÉ 2014	86	-1	70	68	38	55,9%		0,0%	30	44,1%		0,0%		0,0%	0	0,0%
MÛRS-ERIGNÉ 2018	85		67	65	43	66,2%	0	0,0%	22	33,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
OMBREE D'ANJOU (Commune nouvelle)	110		75	72	53	73,6%	0	0,0%	19	26,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU 2014	191	-19	159	154	24	15,6%	68	44,2%	62	40,3%		0,0%		0,0%	0	0,0%
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU 2018	172		132	127	28	22,0%	57	44,9%	42	33,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
SAUMUR 2014	532	-20	300	287	167	58,2%	120	41,8%		0,0%		0,0%		0,0%	0	0,0%
SAUMUR 2018	512		245	237	111	46,8%	126	53,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS-DE-LA-LOIRE 2014	121	5	88	75	37	49,3%		0,0%		0,0%		0,0%		0,0%	38	50,7%
ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS-DE-LA-LOIRE 2018	126		78	73	36	49,3%	37	50,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
DÉPARTEMENT 2014	2 925	-15	1 624	1 559	334	21,4%	389	25,0%	723	46,4%	0	0,0%	0	0,0%	113	7,2%
DÉPARTEMENT 2018	2 910		1 414	1 368	372	27,2%	331	24,2%	567	41,4%	0	0,0%	0	0,0%	98	7,2%
Total collectivités 2014	18 210	-1 304	9 096	8 708	1367	15,7%	2116	24,3%	3889	44,7%	624	7,2%	234	2,7%	478	5,5%
Total collectivités 2018	16 906		8 222	7 816	1359	17,4%	1400	17,9%	3480	44,5%	663	8,5%	588	7,5%	326	4,2%
Variation 2014/2017		-7,7%		-892	-8	1,7%	-716	-6,4%	-409	-0,1%	39	1,3%	354	4,8%	-152	-1,3%

La Poste

Nos camarades postiers progressent aussi bien au comité technique du courrier [en particulier les facteurs] que dans celui du réseau [les agents sans les agences postales].

C'est le résultat d'un travail opiniâtre d'implantation et de défense au quotidien des intérêts des agents, comme du service public postal !

Félicitations à nos camarades !

CT Direction Courriers-Colis

	2018		2014	
Inscrits	3015		3402	
Votants	1818		2296	
Exprimés	1647		2094	
FO	332	20,2%	320	15,3%
CGT	627	38,1%	890	42,5%
CFDT	315	19,1%	370	17,7%
SUD	152	9,2%	206	9,8%
CGC/CFTC	40	2,4%	308	14,7%
UNSA	181	11,0%		

CT Direction Réseau

	2018		2014	
Inscrits	1317		1101	
Votants	1077		955	
Exprimés	972		900	
FO	229	23,6%	203	22,6%
CGT	254	26,1%	281	31,2%
CFDT	296	30,5%	301	33,4%
SUD	72	7,4%	55	6,1%
CGC/CFTC	88	9,1%	60	6,7%
UNSA	33	3,4%		

Fonction publique de l'État

Force Ouvrière conforte, à l'échelle nationale, sa place de première organisation syndicale dans la Fonction publique de l'État.

Rappelons dans quelles conditions se sont tenues ces élections dans la fonction publique : Notre organisation syndicale a été l'objet d'une campagne violente, déchaînée par le gouvernement avec l'appui des médias, contre notre confédération avec l'affaire du fichier et la démission de Pascal Pavageau. À la veille des élections professionnelles il s'agissait de déconsidérer FO aux yeux des salariés, inviter notre confédération à renoncer à l'indépendance syndicale et lâcher la ligne revendicative pour rejoindre le camp de la CFDT afin de permettre la mise en œuvre de la politique gouvernementale, en un mot transformer FO en syndicat corporatiste.

Eh bien il s'en faut de loin que l'opération ait réussi. À l'inverse, les résultats électoraux montrent que les salariés se retrouvent dans notre organisation et son indépendance !

Police

Nos camarades du SGP-Unité Police FO réalisent un score remarquable et maintiennent, dans le département, leur première place avec 52,32 % des voix.

Inscrits	671	
Votants	605	
Exprimés	527	
FO	281	53,3 %
Alliance	204	38,7 %
UNSA	52	9,9 %

Notons que Unité SGP Police FO reprend la première place à l'échelle

nationale.

Protection judiciaire de la jeunesse

Nos camarades de la PJJ, qui se présentaient pour la première fois, réalisent un excellent score :

Inscrits	111	
Votants	72	
Exprimés	71	
FO	17	23,9 %
CGT	24	33,8 %
UNSA	7	9,9 %
SNEPS	22	31,0 %
CFDT	1	1,4 %

Personnels civils de la défense

Les élections au comité technique de la Base de Défense Angers-Le Mans-Saumur voient FO progresser de 29,2 à 30 % :

Inscrits :	1029	
Votants	722	
Exprimés	724	
FO	217	30,0 %
CGT	169	23,3 %
CFDT	338	46,7 %

Finances publiques

Nos camarades des finances publiques consolident, dans le département, leur seconde place en passant de 28,0 à 29,3 % des voix entre 2014 et 2018 :

Inscrits :	920	
Votants	742	
Exprimés	697	
FO	204	29,3 %
CGT	100	14,3 %
Solidaires	257	36,9 %
CGC-CFTC	58	8,3 %
CFDT	78	11,2 %

Éducation nationale

À l'échelle nationale, en progressant de 3663 voix, Force Ouvrière

conforte sa troisième place après la FSU et l'UNSA et sa première place d'organisation confédérée.

Le vote départemental au sein du Comité technique spécial (qui regroupe les votes de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale s'établit comme suit :

Inscrits	8367	
Votants	3532	
Exprimés	3374	
FO	582	17,2 %
UNSA	593	17,6 %
FSU	1406	41,7 %
CGT	106	3,1 %
CFDT	310	9,2 %
SUD	219	6,5 %
Autres	158	4,7 %

Personnels des préfectures

Avec 53,70 % des voix, nos camarades de la préfecture maintiennent leur première place :

	2018	2014
Inscrits	228	256
Votants	184	204
Exp.	162	190
FO	87	112
	53,7 %	58,9 %
CFDT	75	78
	46,3 %	41,1 %

Autres implantations

Nous n'avons pas connaissance des résultats détaillés des autres implantations FO du département. Nous les publierons dans les prochains numéros du Combat Social.

Notons en particulier le résultat remarquable de nos camarades de la pénitencière qui, se présentant pour la première fois depuis plus d'une vingtaine d'années, se placent en seconde position, à la prison d'Angers, avec 40 voix sur 98.

Félicitations

l'année 2018 de l'UD en images

